

L'hon. M. LAPOINTE: J'ai été froissé de cette déclaration et je le suis encore. Je sais que lorsque l'honorable député de Saltcoats sera au courant des faits, il la retirera.

M. SALES: Quand j'ai dit cela, monsieur le président, j'ai expliqué que c'étaient les renseignements qui m'avaient été donnés et que j'ignorais s'ils étaient exacts ou non. La navigation était ouverte à cette époque et il n'y avait pas un navire en réparation dans le bassin. On m'a dit que jamais un navire n'était entré dans ce grand bassin de radoub et, quand j'ai répété cela devant la Chambre j'ai demandé à ce qu'on ne me tint pas responsable de ce renseignement s'il était inexact.

L'hon. M. LAPOINTE: Il y avait un navire, mais mon honorable ami ne l'a pas vu.

M. SALES: J'accepte les chiffres du ministre. Je ne veux pas faire preuve d'injustice envers la province de Québec, mais je veux la traiter favorablement et je suis convaincu que ses députés le savent. Par conséquent, il est inutile que le ministre insiste sur ce point.

L'hon. M. LAPOINTE: On a offert tant de fausses déclarations, l'autre soir...

M. SALES: Faute de renseignements justes.

L'hon. M. LAPOINTE: ...que je ne pouvais pas en comprendre la raison, car je ne pense pas que nous méritons ce traitement de la part de nos amis.

M. HOEY: Vous devez avoir de tristes fonctionnaires à cet endroit.

L'hon. M. LAPOINTE: Comme je l'ai dit, j'ai ici les chiffres du ministère des Travaux public et vous pouvez constater que de gros navires comme le *Melita* et le *Minnedosa*...

M. SALES: J'accepte votre affirmation.

L'hon. M. LAPOINTE: Fort bien et j'en remercie l'honorable député. Cependant, mes honorables amis de Brandon (M. Forke) et d'Assiniboia (M. Gould) ont fait allusion à M. J. G. Scott. Ils ont mis leur foi en lui et je partage ce sentiment. Ils ont dit que M. Scott, tout en demandant une réduction des tarifs, n'a jamais parlé de l'établissement de plus grandes installations dans le port de Québec. Je sais néanmoins que, dans son rapport, M. Scott dit que de plus grandes améliorations s'imposent et forment partie essentielle du projet. Il m'a envoyé copie de la lettre adressée à mon honorable ami le chef du parti progressiste (M. Forke) commentant son discours et ajoutant que la chose est nécessaire si on veut mettre à exécution ce qu'il (M. Scott) demande.

[M. Sales.]

M. CALDWELL: Nous partageons tous cet avis "si on veut mettre à exécution", mais c'est justement ce "si" que nous voulons voir disparaître.

L'hon. M. LAPOINTE: J'aiderai mon honorable ami à s'en débarrasser.

M. CALDWELL: Le ministre n'est pas encore bien avancé.

L'hon. M. LAPOINTE: Dans sa lettre au chef du parti progressiste, M. Scott dit:

Aux Grands lacs et dans les provinces des Prairies on peut emmagasiner 200 millions de boisseaux, alors que nos ports peuvent à peine contenir 20 millions. Buffalo et New-York ont bien plus d'emplacement que nous pour l'entreposage d'exportation et on me dit que des fonds canadiens servent à augmenter la capacité des entrepôts de Buffalo, cependant que les Etats-Unis ont établi quatre moulins à Buffalo ou dans les environs pour mouder notre blé en transit et l'exporter de New-York en concurrence avec les produits des moulins canadiens, lesquels ont acquis une prépondérance sur les marchés d'exportation.

C'est pour toutes ces raisons que, dans mon rapport j'ai demandé (page 14) qu'on suive l'avis de la chambre de commerce de Québec en 1912 et celui du Sénat en 1922 (voir pp. 4 et 7) afin d'établir un espace d'entreposage de 10 millions de boisseaux à chacun des ports de Québec, Halifax et Saint-Jean, sans plus de délai. (Montréal, Vancouver et Prince-Rupert ont ce qu'il leur faut.)

Il serait inutile de construire des élévateurs d'entreposage sans y avoir des docks à navires adjacents pour les navires transportant le grain, d'où la nécessité du crédit de 5 millions qu'on demande pour Québec en ce moment. De plus, le besoin est urgent. Chaque année de retard voit davantage nos exportations prendre le chemin des Etats-Unis.

Or, le grand argument, celui qui a été employé ce soir par l'honorable député de Swift-Current (M. Lewis) c'est que la commission du port de Québec n'a pas payé d'intérêt. C'est vrai, et nous avons expliqué pourquoi l'autre jour. Mais pourquoi toujours revenir avec cette prétention: vous ne payez pas d'intérêt! Combien de ports établis dans le pays payent des intérêts? J'admets que le port de Montréal en paye actuellement et que le port de Vancouver paye aussi l'intérêt sur les sommes avancées par le Gouvernement, lors de sa construction. Dans ces circonstances il est facile de payer des intérêts, mais Vancouver est un port considérable qui progresse et deviendra un des grands ports du monde. Que dire d'Halifax? Le pays a dépensé 17 millions pour Halifax. Est-ce qu'on demande qu'Halifax paye des intérêts chaque fois qu'on demande des travaux publics ou des agrandissements à ce port? Non, à Saint-Jean, nous avons dépensé \$18,967,000, ou 20 millions à peu près en chiffres ronds. Demande-t-on le paiement des intérêts de la somme dépensée à Saint-Jean, avant d'y entreprendre autre chose?

M. SPENCER: Est-ce que l'intérêt de la somme dépensée à Saint-Jean n'est pas acquitté?